

Communiqué de presse du 11 septembre 2003

Je rappelle que la construction d'une nouvelle gare à Orléans a donné lieu à la signature d'une convention associant 7 partenaires sur la base d'un projet précis, chaque partenaire s'engageant à apporter une somme déterminée. Les travaux devaient commencer en 2001. La nouvelle municipalité a décidé, lors de son arrivée, de tout arrêter pour faire un nouveau projet. Celui-ci se caractérisait essentiellement par l'ajout d'une trémie absurde et coûteuse que nous avons dénoncée, avec les habitants. Entre temps, le concours d'architecture, que la SCNF avait accepté, disparaissait pour des raisons que l'on ignore toujours !

Aujourd'hui, les évidences s'imposent. Il n'y aura pas de trémie. Tant mieux ! Mais, entre temps, le coût du projet a augmenté. La convention signée devient caduque. A ma connaissance, certains financements (dont celui de Réseau Ferré de France) ne sont plus au rendez-vous, et on ne sait pas qui paiera le surcoût.

Tout cela parce qu'on n'a pas voulu, à l'époque, réaliser un projet qui était bien parti, qui était financé, mais qui avait l'immense tort d'avoir été préparé par les prédécesseurs.

Les conclusions de cette histoire (qui n'est pas terminée) seront-elles tirées ? On peut l'espérer. Car il serait mieux pour Orléans de ne pas accumuler les retards et de ne pas rater d'autres trains.

Thème : Textes sur Orléans